

Image not found or type unknown



Retracting caution car purchase

Par **sahin dur**, le **28/01/2017** à **17:27**

Bonjour,

je viens de payer une caution de 1000 Eur à un professionnel pour acquérir une voiture de 4700 Eur. Après coup, je me suis aperçu que la caution demandée était excessif. Pourrai-je me rétracter de cet achat utilisant le fait que le professionnel m'a demandé une caution trop élevé?

Je vous remercie de votre réponse